

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

170208 - La musique peut elle servir à soigner la tristesse?

question

Si la musique est interdite, comment l'utiliser pour soigner la tristesse?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Les quatre imams, leurs disciples et un grand nombre des ulémas anciens soutiennent l'interdiction de l'usage des instruments de musique. On dit même qu'il y a eu un consensus sur la question.

Al-Qourtoubi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: **s'agissant des instruments de musique tels les flutes, les guitares, et les tambours, il n' y a aucune divergence sur l'interdiction de leur écoute. Je n'ai entendu de la part d'aucun de ceux dont les avis comptent parmi les imams anciens et contemporains qu'il l'ait autorisé. Comment l'écoute de la musique ne serait elle pas interdite alors que la musique reste le moyens de divertissement des buveurs de vin pervers, un moyens d'exciter les plaisirs, de pousser à la corruption et à la débauche. L'interdiction de tout ce qui aboutit à un tel résultat ne peut pas faire l'objet d'un doute. Il en est de même de la perversion et du péché qui caractérisent son auteur.** Cité par Ibn Hadjar al-Haytami dans son ouvrage intitulé *az-Zawadjir an-iqtirafi al-kabair*,2/193.

Cheikh al-islam Ibn Taymiyya (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: **selon les doctrines des quatre imams l'usage des instruments de musique est interdit.** *Madjmou al-Fatwa*,11/576.

Si al-Qourtoubi (mort en 671 de l'Hégire) dit de l'usage des instruments de musique de son temps

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

qu'ils étaient les moyens de divertissement des buveurs de vin, pervers et un moyen d'exciter les plaisirs, la corruption et la débauche, que dirait-il s'il voyait l'usage qu'on fait des instruments de musique et des chansons de notre temps? Voir la réponse donnée à la question n° [5000](#) et la question n° [5011](#). A propos de l'attachement aux instruments de musique, voir la réponse donnée à la question n° [50787](#).

Deuxièmement, Allah n'a pas placé la guérison des membres de cette communauté (musulmane) dans les choses qu'il leur a interdit; qu'il s'agisse de la guérison des corps ou de celle des cœurs ou des deux à la fois. Allah n'interdit aux gens que ce qui ne leur porte que nuisance ou ce dont les inconvénients l'emportent sur les avantages.

D'après Abou Dardaa (P.A.a), le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: **Certes, c'est Allah qui a créé la maladie et le remède et il a créé un remède pour chaque maladie; soignez vous mais ne le faites pas à l'aide de ce qui est interdit.** (rapporté par Abou Daoud, 3874 et jugé authentique par al-Albani dans Sahih Abou Daoud.

D'après Wail ibn Hadjar (P.A.a), Tariq ibn Souwayd al-Djouhfi a interrogé le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) à propos du vin et il le lui interdit ou il a réprouvé qu'il le fabriquât. Tariq lui dit: **je ne le fabrique que pour des fins curatives.** Le Prophète lui dit: **le vin n'est pas un remède, mais plutôt une source de maladie.** (rapporté par Mouslim, 1984). Voir les réponses données aux questions n° [11941](#), [138842](#), [41760](#).

Deuxièmement, ce que certains prétendent, à savoir que la musique soigne la tristesse et qu'elle est efficace, nous en savons rien. Est-ce que l'écoute de quelques types de musique produit un effet de cette nature? Ne s'agit-il pas plutôt d'un effet imaginé par le malade sous l'instigation du médecin?

De toute façon que cela soit vrai ou pas ne change rien du fond du jugement car Allah Très haut ne fait pas la guérison dépendre exclusivement d'une chose interdite. A supposer que l'écoute de

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

la musique soit une source de guérison pour certains, elle n'est pas la seule source de guérison. Mieux, si le malade s'en passait pour complaire à Allah, il trouverait d'autres remèdes qui lui permettraient de s'en passer. Ce qui est bien meilleur que cela, le meilleur remède pour l'homme, c'est l'écoute du Coran. Celui-ci est efficace en soi. Allah Très haut a fait de sa simple écoute un remède pour un bon nombre de gens y compris des non-musulmans.

M. Abdoul Daimal-Kouhayl (Puisse Allah l'assister) a écrit un article scientifique très utile sur le thème: comment l'écoute des versets divins peut avoir un impact sur les cellules du cerveau? Comment expliquer scientifiquement le phénomène de la guérison par le Coran? Le Coran possède-t-il une énergie secrète? On peut le consulter sous ce lien:

<http://www.kaheel7.com/ar/index.php/2010-02-02-22-31-09/78-2010-02-26-11-31-50>

En somme, la musique est interdite. Allah Très haut n'a pas fait de ce qu'il nous a interdit une source de guérison. La musique est une source de maladie pour les cœurs. Elle a de mauvais effets évidents. Nous avons déjà mentionné le jugement du traitement à l'aide de la musique dans le cadre des réponses données aux questions n°106605 et 9324.

Allah le sait mieux.